

... Pour une densification maîtrisée des espaces d'habitat pavillonnaire

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2013
N°273

LE MOT DU MAIRE

Le Plan Local d'Urbanisme

Ce mardi, vient d'être "arrêté" le projet du Plan Local d'Urbanisme de Sainte-Anastasie, dernier aboutissement de la décision initiale du Conseil Municipal du 28 août 2009. Ce document fixe les principales orientations générales de notre projet d'aménagement et de développement durable adopté en Conseil Municipal le 7 décembre 2012.

Cette procédure assez longue a été ponctuée de concertations publiques comprenant :

- la mise à disposition d'un registre d'observations en mairie
- une première réunion publique de concertation le 17 juin 2011
- une seconde réunion publique de concertation le 22 juin 2012
- une information périodique sur l'avancement de la procédure par le bulletin municipal.
- de très nombreuses rencontres entre le Maire ou son Adjoint à l'Urbanisme avec des administrés en ayant exprimé le souhait.

Aujourd'hui, le Conseil Municipal a, à l'unanimité, tiré le bilan de cette concertation. Le PLU entre ainsi dans une autre phase de la procédure officielle.

Le projet « arrêté » sera donc notifié à Monsieur le Préfet du Var pour avis, ainsi qu'à toutes les personnes associées concernées : Région, Département, Chambre d'Agriculture, Provence Verte
....

Enfin, cette étape franchie, nous avancerons vers une enquête publique à une date ne pouvant encore être fixée.

Et ce ne sera donc probablement qu'au printemps, après une dernière délibération, que notre Plan Local d'Urbanisme sera applicable.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastacie@wanadoo.fr site : www.ste-anastacie.fr

CHRONIQUE MUNICIPALE
Compte rendu du Conseil Municipal en date du 29 octobre 2013

N° 2013-49 : Délibération arrêtant le projet de P.L.U. et tirant le bilan de la concertation

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°09/44 du 28 août 2009 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune et définissant les modalités de concertations publiques.

Il rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le P.L.U. a été élaboré et à quelle étape de la procédure se situe le projet, puis il présente le projet ainsi que les étapes de la concertation publique.

Il précise, qu'il convient désormais en application des articles R 123-18 et L 300-2 du Code de l'Urbanisme de tirer le bilan de la concertation en précisant que la population a pu suivre l'évolution du dossier de manière continue.

Suite à ces rappels et ces précisions :

- Considérant que le Conseil Municipal a débattu sur les orientations générales du PADD le 7 décembre 2012.
- Considérant que ces orientations sont conformes aux objectifs définis lors de la prescription du Plan Local d'Urbanisme.
- Considérant que les études d'urbanisme relatives à l'élaboration du P.L.U. ont été achevées et que la concertation avec la population sur les études et la définition progressive du contenu du projet du Plan Local d'Urbanisme ont été effectuées.
- Considérant qu'il est constaté que la concertation s'est déroulée de manière satisfaisante au regard des modalités retenues dans la délibération du 28 août 2009.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de tirer le bilan de la concertation annexé à la présente délibération et d'arrêter le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente.

La présente délibération in extenso sera affichée pendant un mois en Mairie et le dossier sera tenu à disposition du public au service de l'urbanisme.

N° 2013-50 : Délibération sur le projet de la Communauté d'Agglomération

Vu l'arrêté préfectoral n°53/2013 du 30 juillet 2013 relatif au projet de périmètre de fusion entre les communautés de communes Comté de Provence, Sainte-Baume Mont Aurélien et Val d'Issole avec extension à la commune de Bras,

Vu le périmètre défini comme suit : Tourves, La Celle, Camps la Source, Brignoles, Vins sur Caramy, Le Val, Carcès, Montfort sur Argens, Correns, Châteauevert, Cotignac, Entrecasteaux, Pourrières, Ollières, Pourcieux, Saint-Maximin, Rougiers, Nans-les-Pins, Plan d'Aups, Mazaugues, La Roquebrussanne, Méounes-les-Montrieux, Néoules, Garéoult, Rocbaron, Forcalqueiret, Sainte-Anastasie-sur-Issole et Bras,

- Considérant que le nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des trois communautés de communes précitées appartiendra à la catégorie des communautés d'agglomération,
- Considérant que le projet de périmètre et ses annexes – rapport explicatif, simulation fiscale, simulation de dotation globale de fonctionnement – sont soumis pour avis au conseil municipal/conseil communautaire du Val d'Issole qui disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer, soit au plus tard le 02 novembre 2013 compte tenu de la date de réception de l'arrêté préfectoral, et qu'à défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable,
- Considérant l'invitation de Monsieur le Préfet à se prononcer également sur la composition du conseil communautaire et sur les statuts d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale,
- Considérant l'étude relative à l'émergence d'un projet intercommunal en Provence Verte, menée par le Comité de Pilotage des trois intercommunalités concernées,
- Considérant l'accord local échafaudé par le Comité de Pilotage sur la répartition des sièges au conseil communautaire (Cf. tableau de répartition annexé à la présente), en application des lois n°2010-1563 du 16 décembre 2012 et n°2012-1561 du 31 décembre 2012 et sur la constitution du Bureau,
- Considérant les principaux enseignements de cette étude,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le projet de périmètre de fusion susmentionné ainsi que ses pièces annexes,

APPROUVE le projet de fusion des trois Communautés de Communes Sainte-Baume Mont Aurélien, Comté de Provence et Val d'Issole en une Communauté d'Agglomération,

APPROUVE les statuts ci-annexés du nouvel établissement public de coopération intercommunale,

APPROUVE les travaux et les conclusions du Comité de Pilotage de l'étude.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) assure une permanence le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 16h30 au centre de solidarité de BRIGNOLES - Rond Point Mireille – rue du Dr. Barbaroux



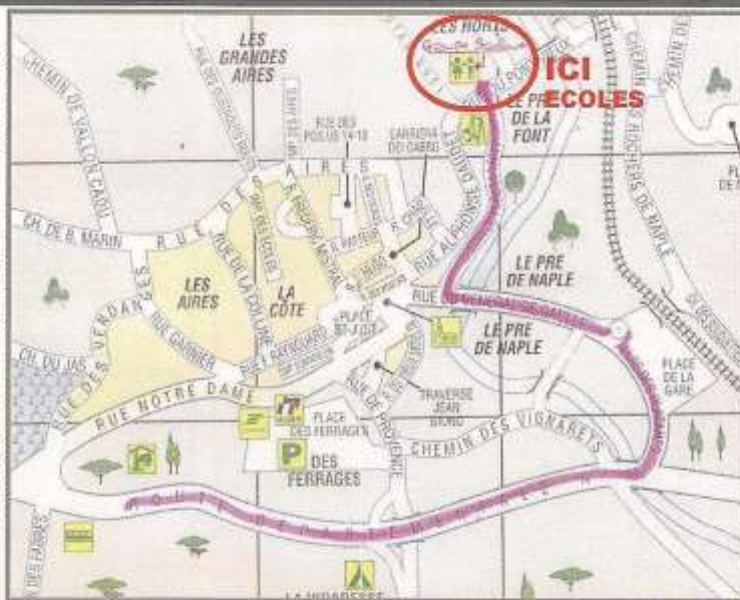
REPAS DE NOEL :

Pour ce traditionnel repas de fin d'année nous revenons à nos fondamentaux en accueillant tous les Seniors

âgés de 70 ans et plus.

Le restaurant du groupe scolaire sera transformé pour l'occasion en salle de réception afin de satisfaire le plus grand nombre. (Le plan ci-contre vous indique l'emplacement du restaurant scolaire).

D'autre part, vous venez de recevoir une invitation à laquelle nous vous demandons de répondre le plus rapidement possible (avant le 15 novembre) afin que l'organisation de cette journée, dans un lieu nouveau, soit réussie.



APESA

L'Association des Parents d'Elèves de Sainte-Anastasia (APESA) ouvre ses portes aux parents des écoles élémentaires et maternelles. Elle a pour but d'établir un lien avec le conseil d'école pour le développement et la révision des politiques scolaires.

L'association pourra aussi suggérer et organiser des manifestations diverses (carnaval, halloween, kermesse...).

La première Assemblée Générale se tiendra le 18 novembre 2013 à 18h00 dans la salle de la mairie annexe (au dessus de la crèche).

Si vous souhaitez adhérer au bureau ou vous investir dans l'association, vous pourrez vous faire connaître au secrétariat de la mairie du village ou sur la page facebook "Association de Parents de Tasia".

Bal des petits monstres

26 octobre 2013



TRAVAUX DU MOIS

Entretien des espaces verts : tontes du stade de foot, du pré de la Font, du jardin d'enfants – débroussaillages des abords – désherbage de l'arboretum – entretien de la place de Naples – Nettoyage du cimetière et des abords des services techniques.

Entretien des installations : Travaux dans les écoles – pose de la clôture du foot – réparation du podium de la salle polyvalente –

Travaux divers : pose du panneau d'information



LA VIE AU VILLAGE

MISE EN PLACE DE DEFIBRILLATEURS

et inauguration le vendredi 4 octobre 2013 en présence de membres du ROTARY CLUB de BRIGNOLES (donateur d'un défibrillateur), d'élus de Ste-Anastasia et de représentants des associations.



*Concert JAZZ à Ste-Anastasia - Place St Just
samedi 5 octobre 2013*

Sous un beau soleil d'automne, le groupe « STOCKHOLM BLUE SWING » a fait vibrer la Place St-Just au son des airs de jazz des années 20.

COMITE DES FETES

- Foire à la brocante, aux puces, marché paysan et produits bio **lundi 11 novembre 2013 de 7h à 19h**

Place de la gare

- Loto **samedi 23 novembre à 14h** salle polyvalente

- **REVEILLON** de la St Sylvestre

Pensez à réserver dès le 15 novembre auprès du tabac Chez Bruno, PROXI, Café des Amis, boulangerie l'Amandine, l'Imprévu ou Comité des Fêtes au 06.84.96.68.29

65 € par personne - Le menu sera détaillé sur les affiches

CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE AUX HARKIS

Samedi 28 septembre 2013



A cette occasion une plaque commémorative a été découverte en présence de M. Raymond YEDDOU Sous-Préfet de Brignoles, de Madame Josette PONS Député, M. Djamel GUEDOUAR Président des Harkis du Centre Var, des Maires du Val d'Issole, d'élus locaux et de nombreux sympathisants.

Sainte Anastasie

Fête de la Saint Hubert

Samedi 9 novembre
à partir de 9h30
Parking des ferrages



10h30 Messe
11h15 Bénédiction des chiens et des chevaux
Parade dans les rues du village
Curea
12h00 Apéritif offert par la Municipalité
13h30 Repas de la Saint Hubert (sur réservation)
Salle polyvalente.
Vente de produits régionaux Association intercommunale de St Hubert
04 94 69 64 49

Réservations Municipales : 04 94 69 64 49
- St Hubert : 04 93 05 13 99
- Caréac : 04 94 72 87 08
- Mourges : 04 94 13 63 20
- Rillonnat : 04 94 72 64 72
- Mardat : 04 94 37 22 77


à l'adresse des écoles de toutes communes dans le parvis.

CALENDRIER SCOLAIRE
La journée de rattrapage des vacances de
la Toussaint est prévue
le mercredi 13 novembre 2013


PANNEAU ELECTRONIQUE

Le panneau électronique d'informations vient d'être installé sur le parvis de la mairie.
Les informations seront gérées par la mairie.
Toutes les manifestations organisées tant par la commune que par les associations y figureront selon une « charte » graphique établie par la mairie.



 **Inscription sur les listes électorales**

Pour pouvoir voter, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales, au plus tard le 31 décembre.
Pour tout savoir sur les modalités nécessaires pour obtenir sa carte d'électeur, avant la date limite, il suffit de se rendre sur [service-public.fr](http://www.service-public.fr), le site officiel de l'administration française :
<http://www.service-public.fr/actualites/00682.html>
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

 **Jean-Pierre MORIN,**
Maire de Ste-Anastasie sur Issole
Le Conseil Municipal,

Ont l'honneur de vous inviter
à la **Commémoration Officielle** de la **Victoire** du 11 novembre 1918
avec la participation de la chorale "Chant et Amitié"

10h15 : *Départ du cortège (devant la mairie)*
10h30 : *Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière)*
10h45 : *Apéritif au Bar des Amis*

LA VIE ASSOCIATIVE



Chorale Chant et Amitié

Le 14 octobre a eu lieu, en présence de monsieur le Maire, l'Assemblée Générale de notre association. A la lecture du rapport d'activités et du rapport financier, chacun a pu constater sa bonne santé. Une nouvelle année commence. Nous avons repris le rythme de nos répétitions hebdomadaires depuis le 9 septembre.

Le dimanche 20 octobre nous avons participé à un concert organisé par l'Ensemble Vocal de Méounes, dans l'auditorium du collège Pierre Gassendi à Rocbaron. Un beau concert devant un public très enthousiaste.

L'effectif de la chorale est actuellement de 38 choristes, dirigés par monsieur Pierre LAURENT. Nous engageons vivement les amateurs de chant choral à nous rejoindre. Les débutants sont les bienvenus !! Rendez vous à la salle polyvalente le lundi à partir de 18h30.

Nous informons déjà ceux qui voudraient nous écouter que nous chanterons avec l'Ensemble Vocal de Méounes, en concert, le 12 janvier 2014 à Ste Anastasie. Nous vous donnerons plus de précisions dans le prochain bulletin. A bientôt !!

Le président Michel Bèrenger



CLUB DES CIGALES



Parmi les activités du Club l'atelier ANGLAIS organise des séances d'apprentissage et de conversations avec un professeur chevronné. Ces cours seront dispensés le mardi soir ou le jeudi soir. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter. (tél. 04 94 72 21 98)

D'autre part, l'atelier JEUX qui propose déjà : tarot, scrabble, belote souhaite ouvrir de nouvelles tables de jeux en proposant les jeux de dames ou d'échecs. Venez vous renseigner au local des Cigales le jeudi après-midi.

L'autre projet au niveau du Club est d'ouvrir un atelier d'apprentissage du provençal, alors contactez nous au 04 94 72 21 98

SENTIER DES PLANETES

L'EXPOSITION sur l'histoire de l'Astronomie ouverte au public depuis fin juin à la salle d'exposition «Albert Garnier» a connu un franc succès tout au long de la saison estivale. De nombreux et très anciens télescopes ont permis aux visiteurs d'explorer le ciel lors de la nuit des étoiles du 10 août. Cette très belle exposition organisée par les associations « Sentier des Planètes et Polaris » s'est achevée le 18 octobre par la visite des élèves de l'école élémentaire de Ste-Anastasie.

Organisés en petits groupes les enfants ont apprécié les démonstrations des « experts es planètes »



ARTS'TASIE



Le vendredi 25 Octobre a eu lieu le vernissage de l'exposition annuelle d'Arts'Tasie, salle Garnier.

C'était une première pour Arts'Tasie dans cette salle, qui a ravi artistes et public présents.

31 artistes dont 12 habitent Ste Anastasie ont présenté 112 tableaux témoignant de la vitalité de la création artistique dans le village.

Belle réussite pour Arts'Tasie et pour la salle Garnier.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain!

Le président d'Arts'Tasie, D. VILLAIN

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 2 et dimanche 3 novembre :
Les Varois vers les Autres - salle polyvalente

Samedi 9 novembre :
Saint Hubert (voir affiche page 5)

Lundi 11 novembre :
- Cérémonie du 11 novembre 1918 10h15 devant
la Mairie
- Brocante, puces et marché bio de 7h à 19h place
de la Gare

Lundi 18 novembre :
A.G. APESA 18h
Salle de réunion ancienne mairie

Samedi 23 novembre :
Loto du Comité des Fêtes 14h salle polyvalente

Le carnet de Sainte-Anastasia

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Rafael CORREIA né le 20 septembre 2013.

Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Décès : C'est avec regret que nous vous annonçons le décès Madame SAINT Janick née LALANDEC survenu le 5 août 2013. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.

Remerciements : La famille LALANDEC a été très touchée par les marques de sympathie témoignées lors du décès de notre fille et vous remercient sincèrement.

Changement de propriétaire l'Annexe devient l'OPEN

Ouverture le mardi 5 novembre 2013
Parking des Ferrages

Petites annonces

A louer Sainte Anastasia T3/4 en RDJ, complètement indépendant. Très calme. Salon, séjour, 2 chambres, 71 m². Jardin et terrasse, 2 places de parking. Chauffage au sol. 800 €/mois + charges.
Libre à partir du 1er décembre.
04 94 72 20 58 ou 06 61 52 56 06

Les poètes de Ste-Anastasia

Regarder sans voir

Tout regarder sans voir
Est une triste chose.
Regarder sans les voir
La couleur d'une rose,

La dentelle des arbres,
Un oiseau dans le ciel
Toujours rester de marbre
A la beauté réelle

De la vie d'ici-bas
C'est hélas se priver
De joies qu'un vrai regard
Saurait nous accorder.

Jeannette Carrière

Rectificatif

Dans le poème "Corne d'abondance" du mois de septembre 2013, lire "largesses" au lieu de "largeurs" et dans l'avant dernier vers lire "corne" au lieu de "corde".

Passeports biométriques

Accueil du public sur la Commune de Garéoult :
sur RDV uniquement : 04.94.04.94.72

LUNDI et MERCREDI de 14h à 16h

MARDI et VENDREDI de 9h à 11h

liste des pièces à fournir disponible à l'accueil de
notre mairie.



PERMIS DE CONDUIRE

Le retrait des permis de conduire sécurisés s'effectue désormais à la Préfecture du Var à Toulon.

Afin de retirer votre titre, vous devez prendre contact avec l'ANTS au numéro suivant :

0 810 901 041



Créations en Laine Mohair



200 Chemin des Colombades - Sainte Anastasia
Ouvert les Après Midi (sauf Mardi) de 14h à 17h30
06 14 49 35 80 - www.couleurmohair.com